

CONSEIL D'ADMINISTRATION ACARTA

Mardi 21 mars 2023

Compte rendu de séance

Le Conseil s'est réuni le 21 mars à 10h à l'Hippopotamus Bastille.

Présents : Danielle MANVIELLE, Jean-Pierre AUJOLET, Gérard BLANC, Jean BUISSON, Charles BURGOS, Yves CHIDIACK, Jean-Marie DECOURCHELLE, Henri DUPUIS, Lionel HEUZE, Daniel LAMBERT, Jacques LEMEE, Jean Pierre VERDIER, et Jean BUISSON (en visio-conférence pour 2 sessions de 40 minutes).

Ordre du jour :

- Point sur les adhérents
- Information sur la domiciliation de l'association
- Congrès de Fontainebleau : décisions à prendre sur le montant de la participation et sur la durée du congrès
- Réflexion sur la tenue d'un regroupement parisien annuel
- Congrès 2024

- **Point sur les adhérents**

L'importance, pour les membres, d'être à jour de leurs cotisations a été rappelée lors du dernier congrès. Un point sur l'état des cotisations est effectué en séance et 5 membres, avec des arriérés de cotisations importants, sont retirés des fichiers de l'Association : Xavier DUFOUR ; Jean-Paul BERNARD, Xavier DUFOUR, Michel DURIEUX, Jean-Claude FOUGERES, Charles KIRCHGESSNER.

L'ACARTA compte désormais 103 membres.

30 cotisations restent à percevoir.

- **Domiciliation de l'association**

Etant donné le peu de courriers transmis à l'adresse de SOFRADOM, les membres du CA présents le 13 décembre dernier, après la rencontre parisienne "Chez Françoise", ont pris la décision de résilier le contrat liant l'ACARTA à SOFRADOM. Ce contrat prendra fin le 30 avril.

Des contacts auprès de la Seita ont permis la nouvelle domiciliation de l'association à l'adresse de la Seita : 216 Rue Raymond Losserand, 75014 Paris. **Cette domiciliation est purement administrative. Aucun courrier ne doit y être adressé.**

Les courriels et les virements bancaires pour tout paiement (cotisations, congrès, rencontre parisienne, ...) sont, dans la mesure du possible, préférables aux courriers postaux et aux paiements par chèque.

Cependant, en cas de nécessité, les courriers postaux doivent être adressés à Henri DUPUIS, trésorier de l'association.

Les statuts de l'Association ont été mis à jour. Yves CHIDIACK informera les membres de l'ACARTA du changement de domiciliation. Daniel LAMBERT mettra à jour le site web.

- **Congrès de Fontainebleau**

Daniel LAMBERT rappelle les grandes lignes du programme :

- Du lundi 25 septembre en fin d'après-midi au jeudi 28 en début de matinée.
- Hébergement à l'hôtel Mercure de Fontainebleau

- Lundi 25 septembre : installation à l'hôtel, pot d'accueil suivi du dîner et de l'Assemblée Générale, la salle de réunions n'étant disponible que le lundi soir.
- Mardi 26 septembre : déplacement en car pour la visite du Musée aéronautique et spatial SAFRAN, déjeuner à Moret-sur-Loing, visite de Moret-sur-Loing l'après-midi. Dîner au restaurant de l'hôtel Mercure.
- Mercredi 27 septembre, journée Bellifontaine : visite découverte du château, déjeuner en face du château, visite du théâtre impérial, promenade en petit train dans les jardins, dîner en ville.
- Jeudi 28 septembre : fin du congrès après le petit déjeuner.

Henri DUPUIS présente le budget détaillé de ce congrès avec des coûts qui avoisinent les 1 100 € pour un couple, et 800 € pour une personne seule. Il propose une participation de 990 € par couple et 690 pour une personne seule.

Après débat, pour contenir les effets de l'inflation (principalement sur l'hôtellerie, et la restauration), pour limiter l'écart avec la participation demandée à La Rochelle, il a été convenu de fixer la participation au congrès de Fontainebleau à 900 € (acompte 600 €) pour un couple et 600 € (acompte 300 €) pour une personne seule.

A titre de rappel, la participation en 2018 pour le congrès d'Amboise était de 800 € par couple et de 500 € par personne seule.

La participation de l'Association, exceptionnelle l'an passé, suite à 2 années sans congrès, restera conséquente cette année.

La lettre d'invitation sera adressée aux membres vers le 15 avril, avec une date limite de retour des réponses pour le 15 mai ; le rappel de cotisation 2023 sera mentionné dans cette lettre. Le site internet sera mis à jour.

- **Regroupement parisien annuel**

Après la faible participation (15 membres) à la rencontre de décembre 2022 "Chez Françoise" à Paris, la question du maintien de cette rencontre s'est posée.

A partir du moment où le congrès se déroule en septembre, la rencontre de décembre étant jugée trop proche du congrès, il est convenu d'étaler ces rassemblements sur l'année

Les membres du CA s'accordent pour maintenir cette rencontre annuelle, proposent de l'avancer au printemps (mars) et de la faire précéder par une réunion du CA.

La question d'ouvrir la réunion parisienne aux conjoints a été soulevée ; statu quo : le congrès, rencontre touristique, est accessible aux membres et accompagnants, la réunion annuelle, plus orientée autour de l'Entreprise reste destinée aux membres de l'ACARTA.

La fermeture du restaurant "Chez Françoise" nous amène à trouver un autre lieu pour ce regroupement.

Jean-Pierre AUJOLET recherchera les différents sites susceptibles de nous accueillir et fera des propositions (lieux et coûts) au prochain CA de juin.

(11h40 : décrochage de Jean BUISSON, le temps imparti pour les réunions ZOOM étant écoulé)

- **Congrès 2024**

Lors du la réunion du 28 octobre 2022, les membres du CA avaient mis en avant Reims-Epernay (Cathédrale, Basilique Saint-Rémi, visite de cave ...) devant Vannes-Morbihan (Auray, Quiberon, ...), et Nancy ou Metz ; Albi (Cathédrale, Musée Toulouse-Lautrec, Cordes à proximité ...) avait été évoqué, mais n'avait pas été retenu (trajet en train depuis Paris : 7h20).

En l'absence de nouvelle proposition, les destinations retenues précédemment restent d'actualité et Reims-Epernay a toujours la faveur des membres du CA. Lionel HEUZE présentera au CA de juin les possibilités d'hébergement sur Reims (disponibilités, tarifs sur la 2^{ème} quinzaine de septembre).

Le recours à une agence semble inévitable. Qui, parmi les membres de l'ACARTA supervisera le Congrès 2024 ?

Après Fontainebleau ? La question reste entière.

- **Autres points**

○ **Signataires des comptes bancaires**

Pour pallier les éventuelles absences de notre trésorier Henri DUPUIS, il a été décidé que Jean-Marie DECOURCHELLE, trésorier adjoint, puisse disposer du droit de signature sur les comptes bancaires de l'Association. La signature sera retirée à Robert HYVERNAT, Robert n'étant plus membre du Conseil. Les demandes seront effectuées auprès de la banque.

○ **Frais de déplacement des membres du CA résidant hors région parisienne**

Pour faciliter la présence, au Conseil d'Administration, de membres résidant en dehors de la région parisienne, il a été décidé, le 13 décembre dernier, que les frais réels engagés par ces membres seraient remboursés par l'Association, plafonnés à 150 € par déplacement, hors congrès et réunion annuelle parisienne. Le montant total annuel des remboursements n'excèdera pas 500 € par membre. Cette décision est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

○ **Date du prochain CA**

La prochaine réunion du CA se tiendra le mardi 6 juin à 10h à l'Hippopotamus Bastille (réservation Henri DUPUIS).

12h15 : la séance est levée – place au déjeuner

Le secrétaire